



Les personnels enseignants soussignés, avec les organisations syndicales (SNUipp FSU, Se Unsa , Snudi-Fo) refusent le projet ministériel concernant les mouvements intra-départementaux visant, entre autres, à instaurer une seule phase de saisie de vœux avec un vœu géographique obligatoire, une seule CAPD et un barème national

C'est pourquoi nous exigeons :

- le maintien de 2 phases de mouvements et donc le maintien de 2 saisies de vœux
- le maintien de 2 CAPD
- le maintien du barème départemental actuel, avec l'AGS comme élément essentiel
- aucun vœu géographique obligatoire
- La primauté du barème dans l'attribution des postes, ce qui implique l'abandon des postes dits « à profil »

Nom - Prénom	Ecole	Signature

A renvoyer à

SNUipp FSU Aisne : 4 rue Pierre Proudhon - 02700 TERGNIER

SE Unsa Aisne : 16 rue de la Comédie - 02100 SAINT QUENTIN

Snudi fo Aisne : 11 bis, rue de Fère- 02400 CHÂTEAU-THIERRY